

FICHE D'INSCRIPTION 20 -20

SECTEURS CONCERNES :

- Ramassage Garderie du matin et/ou du soir

VOTRE ENFANT :

Nom et prénom : F M

Date de naissance :

Adresse de l'enfant :

Commune..... Code postal

RESPONSABLE LEGAL(E) :

- Père Mère Tuteur

Nom et prénom du responsable.....

Adresse

CommuneCode postal

Tel. Domicile.....

Tel. Portable mère : Tel. Travail :

Mail :

Profession :

Tel. : Portable père :Tel. : Travail :.....

Mail :

Profession :

Tel. Portable tuteur : Tel. : Travail.....

Mail :

Profession.....

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant munies d'une pièce d'identité :

NomPrénom.....Qualité.....

NomPrénom.....Qualité.....

NomPrénom.....Qualité.....

NomPrénom.....Qualité.....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Vaccin	Date du dernier rappel
DT POLIO	

Si l'enfant n'a pas ce vaccin obligatoire, joindre un certificat médical de contre indications.

Allergies : Oui Non

Si oui, précisez la cause et la conduite à tenir :

.....

Difficultés de santé ou recommandations particulières :

.....

.....

DECLARATION D'ENGAGEMENT :

J'autorise mon enfant à être photographier Oui Non

A diffuser son image sur notre site internet Oui Non

A être maquillé Oui Non

DOCUMENTS A FOURNIR :

- photocopie des vaccinations.
- Attestation d'assurance.

DECLARATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e)....., responsable
légal(e) de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la
responsable de l'accueil à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Date :

Signature :



REGLEMENT INTERIEUR RAMASSAGE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE COMMUNE DE CUZANCE

- Le ramassage et la garderie sont des services communaux gratuits.
- Le circuit de ramassage est élaboré par la commune en début d'année et ne peut être modifié.

INSCRIPTIONS

- L'inscription est obligatoire quelque soit le service utilisé.
- L'inscription de l'enfant au ramassage ou à la garderie implique l'acceptation du règlement intérieur.
- Les responsables de l'enfant doivent obligatoirement remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire (renouvelables tous les ans).

RESPONSABILITE

- **L'enfant doit être accompagné jusqu'à la garderie et non laissé sur le trottoir.**
- L'enfant ne pourra quitter la salle de garderie qu'avec le ramassage, ses parents ou une personne préalablement désignée sur la fiche d'inscription munie d'une pièce d'identité.
- L'enfant n'est pas autorisé à quitter seul les locaux sauf avec une décharge écrite et signée par le responsable légal.

DISCIPLINE

Afin d'assurer un temps d'accueil confortable, des règles de vie sont instaurées :

- L'enfant doit respecter ses camarades, l'animatrice et le chauffeur de bus tant au niveau de la parole que des gestes.
- L'enfant doit respecter les locaux, le matériel mis à sa disposition.

Tout manquement récurrent à cette discipline et perturbant le groupe d'enfants ou le bon fonctionnement de l'accueil et du ramassage feront l'objet de :

- avertissement écrit ou oral aux parents
- exclusion temporaire voir définitive.

HORAIRES ET COMMUNICATION

- Ramassage : Horaires définies à la rentrée scolaire.

* Contacter la mairie : 06 65 37 84 10 puis taper 801

- Garderie : Lundi : 7h20/8h45 et 16h15/18h30
Mardi : 7h20/8h45 et 16h15/18h30
Jeudi : 7h20/8h45 et 16h15/18h30
Vendredi : 7h20/8h45 et 16h15/18h00

* Contact : - tel. : 05 65 37 84 10 puis taper 1803 (pendant les heures d'ouverture)
- Mail : periscolaire.cuzance@gmail.com

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)....., responsable
légal(e) de l'enfant....., déclare
accepter le règlement intérieur de la Commune.

Date :

Signature :